

■ **Fondation de prévoyance de Givaudan**, à Vernier (FOSC du 11.04.2001, p. 2728). Les pouvoirs de Schmidt Pascal et Widmer Jürgen, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Bürke Beat, de Lucerne, à Genève, et Rochat Daniel, de et à L'Abbaye, membres du conseil, signent collectivement à deux.
Journal no 2940 du 11.03.2003
(00906680 / CH-660.0.008.942-5)